



Logo du label



exemple de plaque :
Maison Maurice Denis

LOGOTYPE DU LABEL MAISONS DES ILLUSTRÉS

CHARTRE GRAPHIQUE | m.à j. 2018

Action de valorisation initiée en 2013 par le ministère de la Culture et de la Communication, le label MAISONS DES ILLUSTRÉS signale au public les lieux qui conservent et transmettent la mémoire de ceux qui les ont habités et se sont illustrés dans l'histoire politique, sociale et culturelle de la France. Ce label est matérialisé par une plaque d'acier inoxydable scellée en façade ou sur l'enceinte des Maisons, qui mentionne en une phrase le prénom, le nom, les années de naissance et de décès de l'Illustre qui a marqué ce lieu, et par quelle œuvre ou de quelle manière il s'est distingué. Naturellement, le logotype «Maisons des Illustres» reprend la forme et la couleur de cette plaque. Il se compose de la marque «MAISONS DES ILLUSTRÉS» cernée par la mention «MINISTÈRE DE LA CULTURE». (En mai 2017, le «Ministère de la culture et de la communication» est devenu «Ministère de la culture».)

COULEUR

- Pour une impression en quadrichromie, la nuance RAL 2002 est restituée par 90% de magenta et 95% de jaune : C=0 M=90 J=95 N=0.
- Pour une impression en tons directs, la nuance RAL 2002 correspond au ton direct n° 485 EC du nuancier PANTONE coated euro.
- Pour une impression noir et blanc, l'orangé de fond est traduit par noir à 100% : N=100%
Sur fond noir ou très dense, afin de préserver le contraste de la typographie blanche, l'orangé sera traduit en gris foncé : N=75%.



TYPOGRAPHIE

- Les mentions «MAISONS DES ILLUSTRÉS» et «MINISTÈRE DE LA CULTURE» sont composées en Garamond Premier pro, fonte qui propose différentes graisses dans quatre catégories de corps distincts (légende, texte, sous-titre et titrage), et qui devra être utilisée de préférence pour la composition des documents de communication du label. À défaut, on pourra lui substituer l'Adobe Garamond.
(échantillons de Garamond Premier Pro au format PDF visibles par ce lien : <http://www.adobe.com/type/browser/pdfs/GaramondPremierPro.pdf>)

INTÉGRATION DU LOGOTYPE DANS UN DOCUMENT

Il convient de préserver un espace de respiration autour du logotype, d'au moins 1/4 de sa largeur, et de l'éloigner de la coupe d'au moins la moitié de sa largeur, s'il est placé en bordure d'un document.



Lorem ipsum dolor sit amet